

SE Montlognon (27100)

**DELIBERATION
2022 08
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2021**

**AFFECTATION RESULTAT EN
2022**

Nombre de membres en exercice	232
Nombre de membres présents	5
Nombre de suffrages exprimés	3
Votes	0

Contre Pour

Date de la convocation le 5 avril 2022...
Séance du 15/03/22 à... 18 heures..00...

Le 15/04/2022 réuni sous la présidence de Monsieur TESSON Gilles, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mr LECOEUR Hervé après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)	498 109.63 €	212 974.71 €
Opérations de l'exercice	173 586.86 €	711 084.34 €
Résultat de clôture (=CA)	537 497.48 €	

(1) déficit ou excédent cumulé 2019 moins 1068/2020

LIBELLE	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)	290 691.62 €	48 323.00 €
Opérations de l'exercice	68 084.81 €	339 014.62 €
Résultat de clôture (=CA)	270 929.81 €	

LIBELLE	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)	- €	788 801.25 €
Opérations de l'exercice	241 671.67 €	261 297.71 €
Résultat de clôture (=CA)	808 427.29 €	

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser
Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement
Excédent total de financement

au compte 001 investissement dépenses BP 2022

270 929.81 €

254 265.00 €

254 265.00 €

16 664.81 €

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CAV21 et BP/22

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 Investissement BP 2022, avec émission titre de recette.

537 497.48 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2022

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Recommande la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations

Anne-Sophie SICARD, Bruno SICARD, Germano DE FREITAS, Alexis PATRIA, Gilles TESSON, Guy-Pierre de KERSAINT

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 060-256000217-20220415-2022_08-BF

SLO



Pour expédition conforme, Le Vice-Président

Gilles Tesson